



SERVICES PUBLICS CFE-CGC
15-17 rue Beccaria 75012 Paris

☎ 01.44.70.65.90 ☎ fonctions.publiques@cfecgcfp.org

<http://www.fonctions-publiques-cfecgc.org>

PARIS, le 7 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rétablissement du jour de carence : une mesure injuste et stigmatisante !

La fédération des Services Publics CFE-CGC dénonce avec force les mesures récentes prises unilatéralement par le gouvernement à l'encontre des fonctionnaires et agents des services publics.

Après le gel du point d'indice, est annoncé le rétablissement du jour de carence en cas de maladie. Pour mémoire celui-ci a été instauré en 2012, il a été supprimé en 2014 puis serait de nouveau rétabli en 2018. Ce dispositif place les agents publics, non couverts par leur employeur ni par un régime de protection sociale complémentaire, dans une situation défavorable.

Jusqu'où ira le gouvernement ? A peine ces annonces faites, on nous promet déjà de nouvelles coupes budgétaires ...

Les Services Publics CFE-CGC rappellent que les agents des services publics oeuvrent au quotidien pour un service public de qualité au profit de tous les citoyens.

Les fonctionnaires et agents publics déjà très impactés par des suppressions de postes, des restructurations, le gel du point d'indice entre 2010 et 2016, des conditions de travail très dégradées ... ne doivent pas être une variable d'ajustement.

Les Services Publics CFE-CGC s'opposeront aux mesures injustes annoncées depuis plusieurs semaines et engendrant un climat d'inquiétude grandissant dans les services.

Contact presse : Nathalie MAKARSKI, Présidente des Services Publics – 06.07.12.06.88 – presidente@cfecgcfp.org